

CONSEIL MUNICIPAL
SCHNERSHEIM-AVENHEIM-KLEINFRANKENHEIM

Séance du 22 mai 2014

Présents : Mme BOEHLER Denise, M. STERN Michel, Mme SCHOTTER Eliane, M. MINNI Dominique, Mme ROECKEL Isabelle, MM. GOETZ Norbert, HECKMANN Vincent, Mme PORT Carole, M. ROECKEL Hervé, Mme VENTRELLA Barbara, M. VELTEN Hubert, M. LEITZ Olivier.

Excusées : Mmes OTT Marie-Christine et Mme LALOUM-LECERF Sophie

DEMANDE DE SUBVENTION – COURS DE LANGUES – RÉSERVE PARLEMENTAIRE

M. le Maire propose de solliciter une subvention de 5 000€ auprès de Mme Sophie ROHFRIETSCH, Députée du Bas-Rhin, dans la cadre de la réserve parlementaire.

Cette subvention permettra de financer le matériel informatique pour les cours de langues (allemand et anglais) organisés pas la Commune à destination des élèves de l'Ecole des 3 Villages.

Après délibération, le Conseil Municipal autorise M. le Maire à demander cette subvention auprès de Mme Sophie ROHFRIETSCH.

ACCES DU LOTISSEMENT « IMPASSE DU RUISSEAU » A KLEINFRANKENHEIM- EXTENSION DES RESEAUX ET AMENAGEMENT DE LA VOIRIE

Dans le cadre de la demande de permis d'aménager déposé par la Foncière du Rhin pour le lotissement « Impasse du ruisseau » à KLEINFRANKENHEIM, la Commune doit s'engager à prendre en charge l'aménagement des réseaux secs et humides et les aménagements jusqu'au droit du périmètre à lotir.

M. le Maire présente le devis du **bureau d'études; URBAVITA pour un montant de 31 500 € HT, soit 33 000 € TTC.**

Après délibération, le Conseil Municipal accepte la prise en charge de l'aménagement des réseaux secs et humides et les aménagements jusqu'au droit du périmètre à lotir pour un montant de 31 500 € HT, soit 33 000 € TTC.

MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE – AMENAGEMENT DE VOIRIES A AVENHEIM ET SCHNERSHEIM

M. le Maire indique que dans le cadre des travaux de voiries ci-dessous, il s'avère nécessaire de désigner un maître d'œuvre.

- AVENHEIM : aménagement du parvis de l'église et place St Ulrich
- SCHNERSHEIM : aménagement de l'accès du presbytère, cimetière, place de l'église, rue de l'ancienne mairie.

M. le Maire présente les 3 devis suivants :

- SFI : 31 185 € HT, soit 37 422 € TTC (taux d'honoraires de 5.5%)
- EMCH+BERGER : 36 855 € HT, soit 44 226 € TTC (taux d'honoraires de 6%)
- LOLLIER : 39 690 € HT, soit 47 628 € TTC (taux d'honoraires de 7%)

Après délibération, le Conseil Municipal décide de **retenir l'entreprise SFI pour un montant de 31 185 € HT, soit 37 422 € TTC.**

DEVIS - DIAGNOSTIC « ACCESSIBILITE HANDICAPES »

M. le Maire présente le devis de l'association « EGEE ALSACE » concernant le diagnostic accessibilité voirie et ERP aux personnes handicapées.

Le montant du devis s'élève à **3 940 € net de taxe.**

Après délibération, le Conseil Municipal :

- demande la réalisation du diagnostic accessibilité handicapés
- autorise le Maire à signer la commande de ce diagnostic.

DENOMINATION DES RUES DU LOTISSEMENT « KLEY » A AVENHEIM

Il est proposé les dénominations suivantes pour les rues du lotissement « KLEY » :

- Rue des Alisiers : accès au lotissement à partir de la route de Durningen
- Rue des Charmes : rue qui dessert les parcelles du lotissement

Après délibération, le Conseil Municipal donne son accord pour ces dénominations de rues.

AVENANT A LA CONVENTION DE TRANSFERT AVEC LE SDIS - DEPLACEMENT DU LOCAL INCENDIE.

M. le Maire indique que, suite au déplacement du local incendie dans le hangar communal à compter du 1^{er} mai 2014, il y a lieu de signer un avenant n° 2 à la convention de transfert du service incendie et de secours de la Commune de SCHNERSHEIM vers le SDIS.

Après délibération, le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer l'avenant n° 2 à la convention de transfert.